

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2019

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en présence de quatre (4) personnes du public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août a été adopté à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser la direction générale à participer au colloque de la zone Mauricie de l'ADMQ** (*Association des directeurs municipaux du Québec*) qui se tiendra à Hérouxville le 20 septembre, une dépense d'environ 300 \$.
7. Il a été résolu **d'embaucher M. Luc Bourget de Saint-Paulin comme apprenti à temps partiel** au service des travaux publics.
8. Le maire a informé l'assistance que l'assureur de la municipalité, la MMQ, a traité et rejeté la réclamation de M. Yvan Benoit suite à un bris de véhicule sur les chemins municipaux.

Sécurité publique

9. Il a été résolu à majorité (4 pour, 2 contre) **d'autoriser nos pompiers, qui le souhaitent, à utiliser le camion du service de sécurité incendie pour faire la prévention à domicile.**
10. Il a été résolu à l'unanimité **d'acquérir, pour les pompiers qui en ont besoin, les pièces d'uniforme requises** (chemises, pantalons, etc.), une dépense de l'ordre de 2 000 \$.
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

Transport

12. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **demander des soumissions pour le déneigement de la caserne et du Centre multiservice Réal-U.-Guimond.**
13. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler pour un an le contrat de déneigement de Brodeur et Lessard**, aux mêmes conditions qu'en 2018, **pour les stationnements aux Quatre-Coins et l'Édifice municipal J.A.E.-Laflèche.**
14. Il a été résolu à l'unanimité de **repositionner un ponceau sur la rue Brodeur en protégeant du gel la ligne d'aqueduc qui passe au-dessous.**
15. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

Hygiène du milieu

16. Il a été résolu à l'unanimité de **verser à l'entrepreneur le dernier paiement pour les travaux réalisés au Lac-Bergeron**, un versement de l'ordre de 22 000 \$; la retenue de 5 % au contrat ne sera versée qu'au moment de l'acceptation définitive des travaux.
17. Il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité procède le plus rapidement possible **au plantage d'une haie à la station de pompage du Lac-Bergeron** et ce, pour respecter l'engagement pris lors de l'acquisition du terrain où la station est installée aujourd'hui.
18. Il a été résolu à l'unanimité de **faire enlever la boîte à ordures située à l'intersection du chemin des Harfangs-des-Neiges et du chemin du Lac-Bergeron** car, à cet endroit, la collecte des déchets peut être faite à chaque adresse civique par l'entrepreneur.
19. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge aux prises avec une poursuite de la compagnie minière Canada Carbon inc..**
20. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public des éléments suivants :
 - le ministère de l'Environnement ayant donné son autorisation, la Municipalité pourra finaliser l'installation définitive de son écocentre;
 - la *Régie régionale de gestion des matières résiduelle de la Mauricie* offre aux citoyens deux activités gratuites soit la visite du centre de tri et une formation en compostage domestique; les intéressés peuvent s'inscrire sur le site de la Régie;
 - des remerciements sont adressés à M. Dominic Crête, du *Centre de rénovation St-Paulin inc.*, pour sa collaboration à l'achat regroupé de bacs de récupération d'eau de pluie et de bacs de recyclage domestique.

Santé et bien-être des citoyens

21. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **finaliser la réfection de la rampe pour handicapés de l'Édifice municipal J.A.E.-Laflèche, à procéder aux contrôles qualitatifs requis** avec la firme EXP de Trois-Rivières, une dépense de 2 930,80 \$ plus taxes, et à **faire exécuter une réparation mineure aux fondations** par *Les Entreprises Auclair* de St-Paulin au coût de 402,41 \$, toutes taxes incluses.
22. Suite aux autorisations accordées par la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **procéder à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques sur l'immeuble que compte acquérir la Municipalité** et à utiliser des espaces disponibles au sous-sol de l'immeuble pour de l'entreposage temporaire.
23. Suite à la décision de procéder à l'aménagement d'un lieu de culte dans la sacristie, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **transférer au Centre multiservice Réal-U.-Guimond la distribution alimentaire faite les jeudis par la Maison de l'Abondance.**

24. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

Aménagement, urbanisme et zonage

25. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler le mandat de MM. Martin Dupuis et André St-Louis sur le comité consultatif d'urbanisme.**

26. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **préparer un amendement aux règlements municipaux pour mieux encadrer le drainage agricole**, notamment en ce qui a trait aux exigences de permis et à la facturation des frais que doit parfois assumer la municipalité pour du drainage non conforme.

27. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que la CPTAQ a autorisé *Machinerie Alarie inc.* du rang Renversy à poursuivre ses activités commerciales en zone agricole.

Culture, loisirs et sports

28. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le versement du dernier paiement de **9 623,12 \$ à Les Entreprises Auclair inc. de Saint-Paulin pour la réfection de la toiture du Centre multiservice Réal-U.-Guimond.**

29. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'OTJ à **installer une boîte à jouets à proximité du Centre multiservice Réal-U.-Guimond**; les membres de l'organisme en assument l'installation et la gestion.

30. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait d'information particulière à transmettre au public.

Autres sujets

29. À la parole au public, sont intervenus :

- M. Alyre Bélanger pour féliciter la Municipalité d'avoir choisi le site de la Caisse Desjardins pour installer la borne de recharge des véhicules électriques et pour s'informer davantage sur le projet de coffre à jouets.
- M. Mathieu Leblanc pour féliciter la Municipalité pour avoir adhéré à l'entente régionale de sauvetage hors route. Lui et son collègue Jérémy Chevalier ont également déploré que le Conseil ait décidé de ne pas mobiliser automatiquement la brigade de Saintt-Paulin, en plus de la brigade spécialisée de Saint-Alexis-des-Monts, estimant que ce protocole occasionnerait des délais. La responsable du secteur de la sécurité publique, Mme Claire Boucher, a expliqué la position du Conseil qui souhaite d'abord tester la performance de la brigade spécialisée. Elle a aussi mentionné que les services ambulanciers sont également mobilisés sans délai.

30. Par vote unanime, à 20 h 25, **la séance a été ajournée** au mercredi 18 septembre à 19 h 30.